ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
---

(19)

المملكة المغربية

المكتب المغربي للملكية الصناعية و التجارية
---

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication :
MA 24967 A1

(51) Cl. internationale :
A47F 13/00

(43) Date de publication :
01.04.2000

---

(21) N° Dépôt :
25750

(22) Date de Dépôt :
01.09.1999

(71) Demandeur(s) :
BELHAJ MALIKA, 101, RUE EL BAKRI- 3ème étage - Appt. 9 CASABLANCA (MA)

(72) Inventeur(s) :
BELHAJ

(74) Mandataire :
BELHAJ MALIKA

---

(54) Titre : **PRESENTOIR EN PLASTIQUE ALVEOLAIRE**

(57) Abrégé : UN EMSEMBLE COMPRENANT AU MOINS UN PANNEAU ALVÉOLAIRE EN MATIÈRE PLASTIQUE ET UNE TIGE OU TUBE, CARACTÉRISÉS EN CE QU'AU MOINS DEUX ALVÉOLES D'UN MÊME PANNEAU OU DE DEUX PANNEAUX DIFFÉRENTS SONT JOINT ENSEMBLE PAR L'INTRODUCTION DU TUBE OU DE LA TIGE À L'INTÉRIEUR D'UNE ALVÉOLE. L'INTRODUCTION D'UNE TIGE MÉTALLIQUE DANS UNE ALVÉOLE EST AUSSI CAPABLE DE FORCER LA PLAQUE OLVÉOLAIRE À MAINTENIR L'ANGLE DE COURBE DÉSIRÉ.

BI 24967

Mémoir descriptif

Joint à l'appui de la demande de brevet d'invention

et ayant pour titre : **Présentoir en plastique alvéolaire**

Déposée au nom de : Mme Malika BELHAJ

101 Rue El Bakri (ex Dumon Durville)

3 ème étage - Ap. 9

Casablanca Maroc

BI 2496

1 - AVR 2002

PV 25750

1.3.99

ABREGE

Un ensemble comprenant au moins un panneau alvéolaire en matière plastique et une tige ou tube, caractérisés en ce qu'au moins deux alvéoles d'un même panneau ou de deux panneaux différents sont joint ensemble par l'introduction du tube ou de la tige à l'interieur d'une alvéole. L'introduction d'une tige metallique dans une alvéole est aussi capable de forcer la plaque alvéolaire à maintenir l'angle de courbe désiré.

Présentoir en plastique alvéolaire

l'invention se rapporte à un système de fabrication de supports pour la PLV ou Publicité sur le Lieu de Vente (Point of Pushace Advertising). Les supports peuvent avoir la forme de portes documents, portes brochures, de présentoirs de comptoir ou de bureau, ainsi que de présentoirs de sol. Les présentoirs peuvent contenir des visuels publicitaires, des échantillons ou étre de vrais distributeurs de produits dans un lieu de vente, comme un magasin, un super marché ou autres lieues publiques. Les présentoirs de la PlV sont construits à partir d'une multitude de matériaux tel que; le bois, les plastiques rigides ou souples, les cartons et les métaux.

Les présentoirs de la PLV ont une durée de vie courte car ils sont destinés à stimuler les ventes ou la prise de conscience du consomateur pour un produit ou un service particulier durant une période déterminée, tel que la rentrée scolaire par exemple. Les matériaux utilisés sont par conséquence périssables et économiques.

D'autre part, la diversité des différents matériaux peut créer une grande confusion au niveau de la conception et de la réalisation des présentoirs affectant ainsi les délais de livraison et les couts de développements et de production.

Il existe cependant une matière plastique, le polypropylène alvéolaire, qui s'adapte parfaitement à la réalisation de présentoirs en raison de sa légéreté, sa longevité et son bas prix, mais qui à cause de sa rigidité, n'offre aucun moyen de pliage. En effet, à cause de sa constitution chimique, le polypropylène permet le pliage uniquement au niveau d'une rainure pré-établie qui devient une charnière libre et incontrolable. C'est ce manque de controle au niveau d'un pli ou d'une courbe qui est à l'origine de la présente invention.

L'invention consiste donc à introduire un tube ou une tige droite, complétement ou partiellement à l'intérieur d'une alvéole, de façon à forcer une plaque alveolaire à se plier ou à se joindre à une autre plaque. Pour plier une plaque en polystyrène il aurait fallu la chauffée avant le pliage. Cela n'est plu néçessaire avec les plaques alvéolaires.

Le plastique alvéolaire représente un développement récent dans l'industrie du plastique. Il se présente en forme de panneaux ou plaques rigides de différent dimensions que l'on découpe au moment de la fabrication. La fabrication consiste en l'extrusion continu d'une matière plastique à travers une filière et d'un calibreur refroidisseur, formant ainsi une série de chambres ou alvéoles droites et juxtaposées sous forme d' un tapis plat et rigide. Ce tapis est ensuite découpé en panneaux alvéoles.

La présente invention consiste a introduire une substance ou un profilé en matière plastique ou métallique dans une ou plusieurs alvéoles de manière à plier le panneau ou de le joindre à un autre panneau alvéolaire.

L'invention sera mieux comprise et d'autre buts, caractéristiques, détails et avantages de celle-ci aparaitront plus clairement dans la description explicative qui va suivre, faite en référence aux dessins schématiques annexés uniquement à titre d'exemple, illustrant un mode de réalisation de l'invention et dans lesquels:

- La figure 1 est une vue en perspective d'un profilé fendu en plastique.
- La figure 2 est une vue en perspective de deux panneaux alvéolaire connectés par un tube fendu.
- La figure 3 est une vue en perspective d'un présentoir bombé

La figure 4 est une vue de haut d'un présentoir bombé

- La figure 5 est une vue en perspective d'un fil métallique plié en U.
- La figure 6 est une vue en perspective d'un fil métallique plié en U connectant deux panneaux alvéoles.
- La figure 7 est une vue en perspéctive d'une tige metallique
- La figure 8 est une vue en perspective d'un porte affiche alvéolaire incliné a l'aide d'un fil métallique .
- La figure 9 est une vue en perspective d'une étagère supportée par deux panneaux alvéolaires latéraux et des vices en L.

En se rapportant à la Figure 1 représentant la forme d'un profilé triangulaire 1 comprenant une fente 4 sur la longueur de l'un de ses cotés 2 ou 3.

Le profilé 1 est de construction plastique ou metallique, et peut avoir une forme autre que triangulaire. Le triangle dans la Figure 1 est ideal pour former des coins parfaitement droits.

La Figure 2 représente deux panneaux ou plaques alvéolaires perpendiculaires 10a et 10b en plastique polypropyléne , formé d'une succession d'alvéoles droites 17 qui sont le résultat d'une extrusion continue de matière plastique fondue. Les alvéoles 11 et 13 sont des chambres vides limités par des parois solides 12 . Deux fentes 15a et 15b crées sur la paroi externe le long des alvéoles 14a et 14b par une simple coupure à la lame, permettent l'introduction du profilé 1. Le profilé 1 est introduit à travers les lèvres 5 et 6 simultanemant et glissent sur les lèvres 16a, 16b et 17a, 17b, de manière à acrocher les deux panneaux 10a et 10b ensemble.

Figure 3 et 4 représentent un présentoir de comptoir comprenant une plaque alvéolaire 52 , deux tubes en plastique 50 avec une fente 51. Le présentoir comprend une face bombée en plastique transparent 54 et deux bandes 55 aussi en plastique rigide. Les alvéoles 53 sont dans le sens de la longueur . Le présentoir repose sur un support 57. Le visuel en photo ou imprimé est placé entre le transparent externe 54 et les bandes latérales 55 ainsi épousant toujours le dos du transparent.

Le transparent en plastique rigide 54 anisi que les bandes latérales 55 sont suffisament rigides pour ne pas subir de déformation sous la pression pinçante exercée par la parois de la fente 51b. Par contre la parois de la fente 51a exerce une pression suffisente pour écraser l'alvéole 56 obligeant ainsi le transparent et les deux bandes 55 à se pointer davantage vers l'exterieur.

Figure 5 représente une tige 20 metallique ou plastique en forme de U, ayant une courbature 23 et deux bras parallels d'une épaisseur égale ou inferieure à celle des alvéoles.

La Figure 6 représente deux panneaux alvéolaires 10a et 10b connectés à leur extrémités par une tige 20 en U. Les bras 21 et 22 sont introduits completement dans les alvéols 11a et 11b empèchant ainsi les deux panneaux de se séparer latéralement ou longitudinalement.. Un panneau peut ainsi se connecter perpendiculairement à deux autres panneaux latéraux pour former une partition. Cela est trés pratique dans la construction de caissons en kit.

Les Figures 7 et 8 montrent une tige 30 ou une lamelle pouvant s'introduire complétement ou partiélement le long d'une alvéole 11. Aprés pénétration, la plaque alvéolaire 10 et la tige 30 sont pliés ou courbés au niveau 31 pour prolonger la plaque dans une autre direction 35. Les extrémités 32 et 33 ne sont plus prolongement l'un de l'autre.

La Figure 9 représente deux panneaux alvéolaires latéraux 10a et 10b, supportant à leur base une étagère 40 . L'étagère 40 repose sur des vices en forme d'un L latéraux 41a et 41b, vicés par une extrémité à l'intérieur des alvéoles 11a ou 11b. L'autre extrémité du vice est capable de s'introduire à l'interieur d'une alvéole d'un autre plateau placé en position croisée par à rapport au premier.

REVENDICATIONS

1- Un présentoir formé d'au moins deux panneaux ou plaques alvéolaires 10a et 10b en matière plastique comprenant chacun une serie d'alvéoles ou canaux creus 11 et 13, droites et juxtaposées, caractérisés en ce qu'une alvéole de chaque panneau est fendu sur un coté 14a et 14b, et un tube également fendu 1 dont la fente 4 est capable de glisser en joignant le bout des deux alvéoles fendues 16a et16b.2

2- Un présentoir formé d'au moins un panneau de fond 52 en matière plastique comprenant une serie d'alvéoles ou canaux creus 53, droites et juxtaposées , un tube fendu 50 et un plastic tranparent rigide 54 dont les extrémités sont superposés à une bande en plastique rigide 55, caracrérisé en ce que la fente 51 est capable de glisser de part et d'autre de l'ensemble composé d'une alvéole, du transparent 54 et d'une bande 55 .écrasant ainsi la partie interne de l'alvéole 51b.

3- Un présentoir d'au moins deux panneaux selon la revendication 1 dont le tube de liaison à une forme triangulaire.

4- Un présentoir comprenant au moins un panneau alvéolaire en matière plastique et une tige metallique , caractérisés en ce que la tige est capable de se loger à l'interieur de l'alvéole.

5- Un présentoir comprenant au moins un panneau alvéolaire en matière plastique et une tige metallique , caractérisés en ce que la tige est capable de se loger à l'interieur de l'alvéole pour éventuellement se courber ou se plier.

6- Un présentoir comprenant au moins un panneau en matière plastique et une tige en U, caractérisés en ce qu'au moins deux alvéoles d'un même panneau ou de deux panneaux différents sont joint ensemble par les deux bras de la tige en U.

7- Un ensemble d'au moins deux panneaux en matière plastique comprenant chacun une serie d'alvéoles droites et juxtaposées, et une vice en L pouvant se vicer à l'intérieur d'une alvéole afin de supporter un plateau.

8- Un ensemble formé d'au moins deux panneaux en matière plastique comprenant chacun une serie d'alvéoles droites et juxtaposées, et une vice en L pouvant se vicer par un bout à l'intérieur d'une alvéole et de s'introduire dans une autre alvéole d'un autre plateau par l'autre bout.

Malika BELHAJ

Nombre de pages :
Nombre de lignes :

FIG. 1

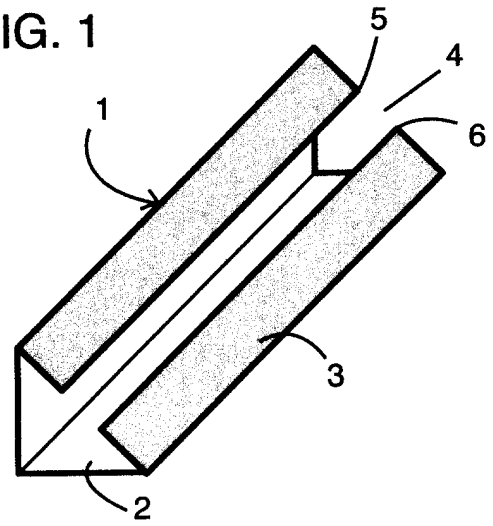

FIG. 3

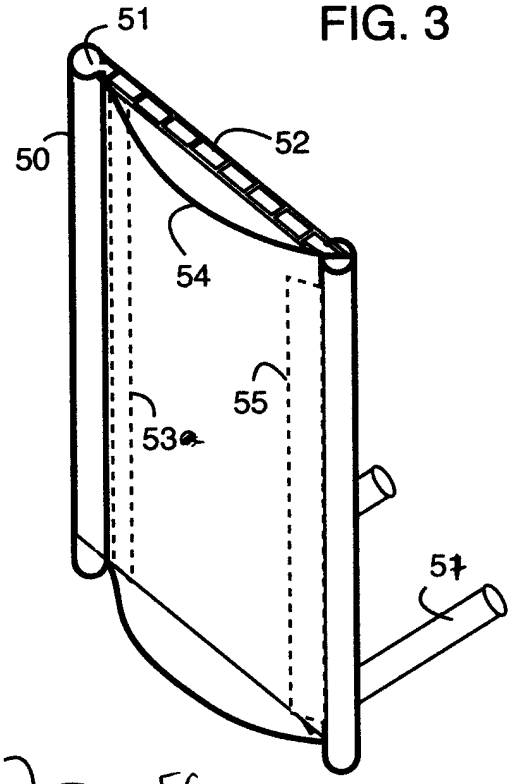

FIG. 2

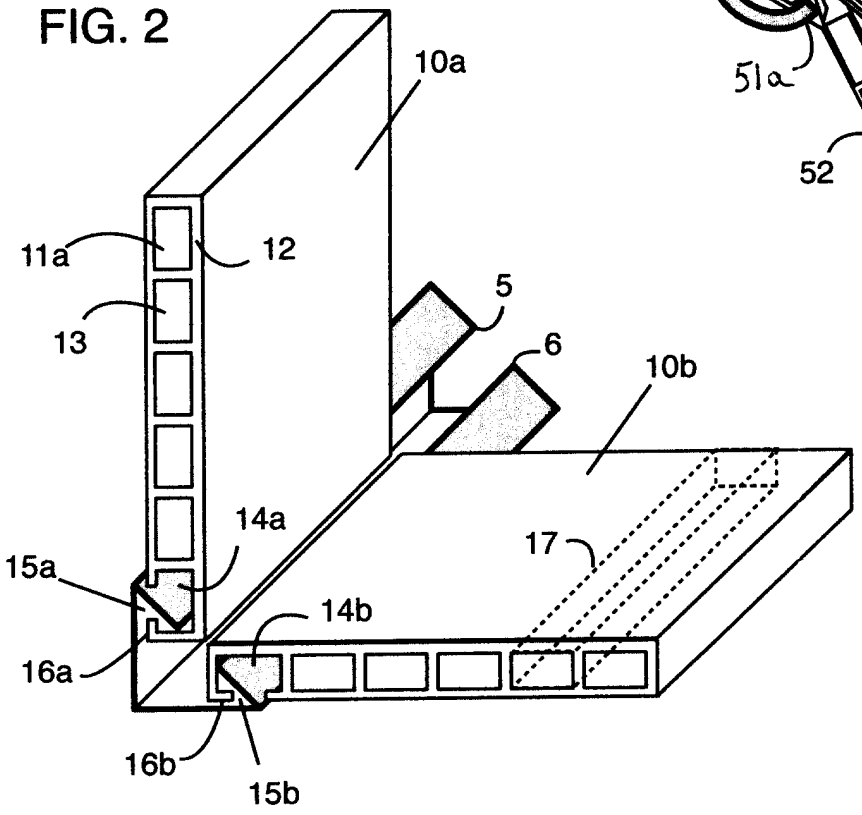

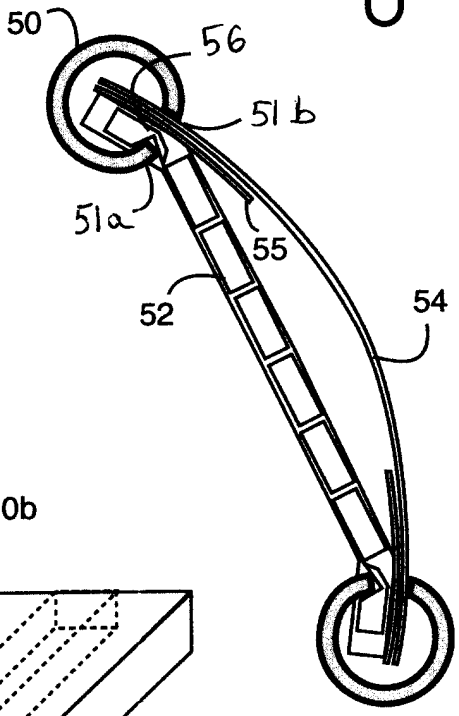

FIG. 4

FIG. 5

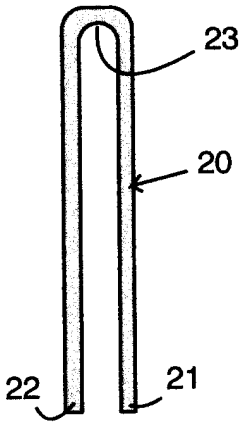

FIG. 6

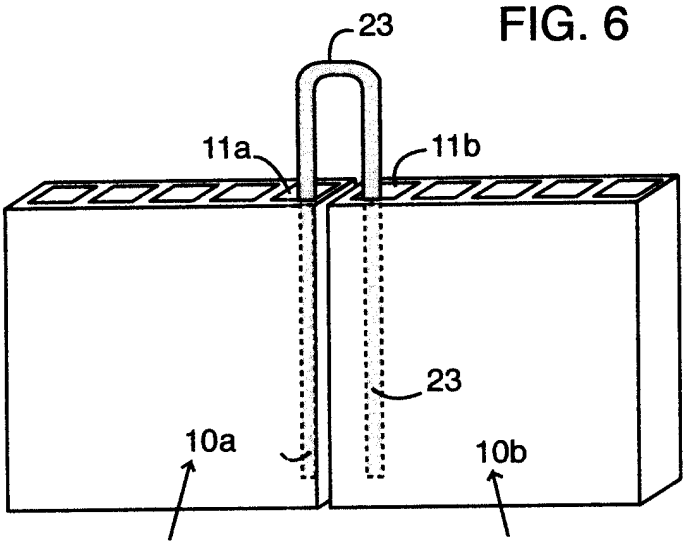

FIG. 7

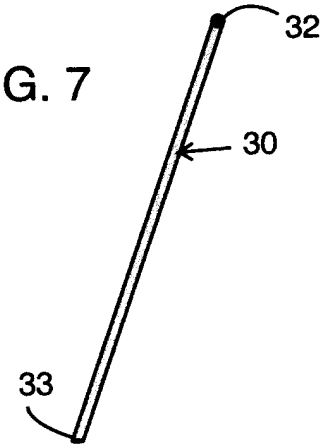

FIG. 8

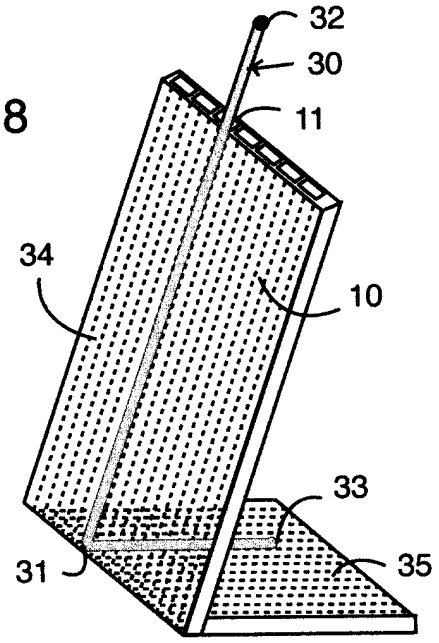
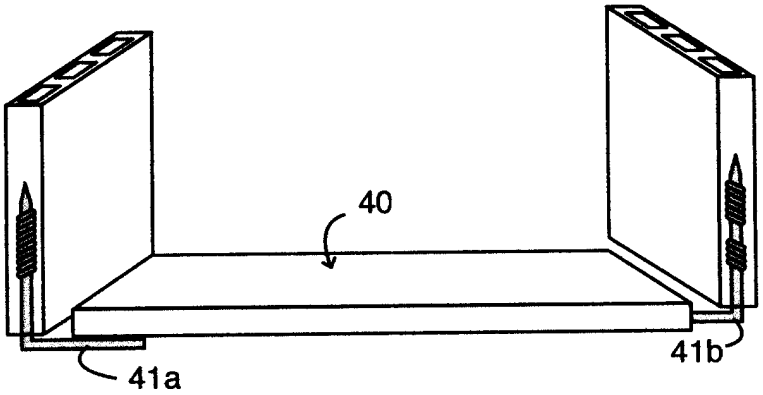
FIG. 9